République de Guinée-Bissau

MINISTÈRE DE L´AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Direction Générale de l'Elevage
(DGE)

Projet de **RE**habilitation du **S**ecteur **A**gricole et **R**ural
(PRESAR)

GRANDES ORIENTATIONS DE LA LETTRE DE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DE LA GUINEE BISSAU

(Rapport définitif)

Elaboré par

Dr Malick FAYE, Vétérinaire

Consultant

Août 2009

I. INTRODUCTION

Les autorités de la République de Guinée-Bissau ont engagé une dynamique de développement de l'élevage national, en vue de mieux valoriser les potentialités que recèle le secteur.

Dans ce sens, elles ont entrepris de repréciser le cadre stratégique régissant le secteur de l'élevage.

Cependant, les données statistiques sur le secteur font défaut et celles existantes ne sont généralement pas actuelles.

Aussi, l'option a été prise de réaliser un recensement général de l'élevage en Guinée-Bissau et d'élaborer une Lettre de Politique de Développement de l'Elevage (LPDE).

L'élaboration de la LPDE pourrait prendre un peu de temps, étant donné les délais liés à la mobilisation de l'expertise et des ressources nécessaires.

Dans ce sens, il a été convenu de partir des données issues de ce recensement et d'autres disponibles par ailleurs, pour élaborer les grandes orientations de la Lettre de Politique de Développement de l'Elevage (LPDE) et un plan d'actions permettant d'avancer rapidement sur des priorités identifiées.

Par la suite, un bilan diagnostic complet du secteur sera réalisé et débouchera sur la formulation de la LPDE proprement dite.

Dans ce cadre, une mission a été commanditée par le Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PRESAR), en vue d'appuyer la Direction Générale de l'Elevage (DGE) dans la préparation de ce recensement (formulation d'une méthodologie appropriée, formation du dispositif d'enquête), l'analyse des résultats et l'élaboration des grandes orientations de la LPDE.

Le présent document est relatif au dernier aspect de cette mission.

II. CONTEXTE

La Guinée-Bissau est, à l'image des pays d'Afrique de l'Ouest, un pays où la population est essentiellement rurale et s'adonne principalement aux activités agricoles et pastorales.

Avec une superficie de 36 125 km² et une population de 1 257 000 habitants (estimation de 2001), la République de Guinée-Bissau est un pays de taille limitée présentant une densité réduite de population (34 hab/km²).

75% de la population est rurale et l'essentiel de la population urbaine est concentré sur Bissau.

Le taux de croissance de la population est estimé à 2,3%[1].

Les groupes ethniques présents constituent une véritable mosaïque composée principalement des Balantas, Fulas, Manjacos et Madingas.

Le Climat varie beaucoup de la Côte (jusqu'à 2600 mm de pluies annuelles au sud) vers l'intérieur des terres (1200 mm). La saison des pluies va de juin - juillet à octobre, la période de culture dure de 160 à 190 jours par an.

Les sols sont principalement argilo-sableux et ferralitiques, avec une partie importante de sols hydromorphes dérivés d'alluvions maritimes dans les bas-fonds et les zones basses inondées (lalas) par l'eau douce et les marées (zones côtières).

L'agriculture est la base de l'économie ; elle fournit environ 50 % du PIB, 80 % de l'emploi et plus de 90 % des exportations.

Au niveau national, la superficie cultivée est estimée à près de 200.000 ha.

Les principales céréales cultivées sont le riz, le maïs, le sorgho, le mil et le fonio.

Les autres productions cultivées comprennent pour l'essentiel, l'arachide, le manioc, le coton et le cajou.

[1] Issu de l'Annuaire de statistique de 1994 de la DEA MDRA

L’élevage est pratiqué dans toutes les zones du pays, mais on note une forte concentration du gros bétail dans la zone Est (85 %), ce qui se traduit par une pression importante sur les ressources naturelles.

Ceci risque de constituer bientôt une contrainte majeure. Certains secteurs connaissent déjà des phénomènes de surpâturage, notamment en fin de saison sèche.

Les principales contraintes au développement de l’élevage sont liées au manque de pâturages, à la santé animale précaire, à l'insuffisance des infrastructures pastorales et au manque d’organisation des éleveurs.

Les systèmes de production animale sont essentiellement de type agropastoral, avec une alimentation des ruminants quasi exclusivement basée sur l'utilisation des parcours naturels.

Ce système reste peu productif et est très exigeant en surface : au minimum 6 à 7 hectares par unité bétail tropical (UBT). Par ailleurs, les feux de brousse restreignent les superficies disponibles.

Les animaux ont accès aux résidus de récolte (tiges, chaumes, ...) et, dans les régions de Bafata et Gabu, les tourteaux de coton, riches en protéines (10 à 15%), sont consommés surtout par les animaux de traction.

En ce qui concerne la santé animale, les troupeaux sont affectés par :

- des maladies virales, essentiellement la peste des petits ruminants et la peste porcine africaine[2], ainsi que la maladie de Newcastle.
- des maladies d'origine bactérienne, en particulier les charbons bactéridien et symptomatique et la pasteurellose

 Malheureusement, des campagnes de vaccination ne sont pas régulièrement organisées pour mieux protéger le cheptel contre ces maladies.
- des maladies parasitaires (verminoses), particulièrement en saison des pluies.

[2] Le dernier cas de peste porcine a été signalé en 1967, mais du fait de son existence dans les pays limitrophes, il est nécessaire de maintenir la surveillance sanitaire.

L’insuffisance de points d'eau pastoraux se fait surtout sentir en saison sèche dans les zones Est et Nord du pays. Elle provoque des mouvements de transhumance vers les principaux cours d'eau (Geba et Corubal).

Les créations de points d'approvisionnement en eau du bétail au cours des dernières années restent insuffisantes.

Outre une meilleure couverture sanitaire, le développement de l'élevage des ruminants reste conditionné par une amélioration des techniques de conduite des troupeaux, devant permettre d’accroître la production de viande et de lait et d’assurer un meilleur approvisionnement du marché.

Les productions avicoles et porcines constituent des domaines d’intérêt commercial où l’on dispose d’une forte demande sur le marché local, avec un courant notable d'importations.

Quelques unités semi-industrielles de production d'oeufs et de poulets de chair commencent à se développer, mais seulement à Bissau.

Bien que le marché soit potentiellement important, notamment en zone périurbaine, la production laitière est encore peu développée. La consommation moyenne est de 6 litres de lait par habitant et par an.

La consommation de viande est également faible : 7,7 kilogrammes par habitant et par an dont 2,6 kilogrammes de viande bovine et 3,4 kilogrammes de viande porcine.

Globalement, il apparaît que l’élevage constitue une composante importante de l’économie nationale en Guinée-Bissau.

Il contribuerait pour 17% au PIB national et pour 32% au PIB agricole.

Cependant, il est noté d'importantes contraintes au développement de l'élevage en Guinée-Bissau, dont l'inexistence d'une politique adaptée et actualisée, la faible capacité institutionnelle, la détérioration des infrastructures et le manque d'équipements de production, de transformation et de commercialisation.

Les données statistiques sur le secteur sont très parcellaires et ne sont pas actuelles non plus, ce qui ne facilite pas la formulation de politiques et de stratégies adaptées.

Aussi, la définition des grandes orientations de la Lettre de Politique de Développement de l'Elevage devrait, à côté du recensement général de l'élevage déjà réalisé, constituer un premier jalon pour l'amélioration de la situation du secteur.

III. OBJECTIFS ASSIGNES AU SECTEUR DE L'ELEVAGE

En Guinée-Bissau, un Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DENARP) a été élaboré et est en cours de mise en œuvre.

Il a fait l'objet d'une actualisation en 2006.

Une Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) a été également élaborée en 2002.

Ces deux documents constituent actuellement le cadre de référence de la politique suivie dans le domaine de l'élevage.

Ils ont été élaborés dans un contexte marqué par une dynamique d'intégration avec l'adhésion du pays à l'UEMOA, ce qui engendre certes des défis, mais aussi, ouvre des opportunités aux acteurs ruraux.

La stratégie de lutte contre la pauvreté définie dans le DENARP s'articule autour de quatre axes principaux :

1) Renforcer la gouvernance, moderniser l'administration publique et assurer la stabilité macroéconomique;

2) Promouvoir la croissance économique et la création d'emplois;

3) Augmenter l'accès aux services sociaux et aux infrastructures de base;

4) Améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables.

Le premier axe vise à promouvoir un développement institutionnel appuyé sur une bonne gouvernance et une large participation de tous les acteurs à la lutte contre la pauvreté.

Le deuxième axe de la stratégie vise à accélérer la croissance économique en créant les conditions de la relance de l'économie. Le secteur privé devra être le principal acteur.

Le troisième axe vise la mise en œuvre de programmes qui vont améliorer directement le niveau d'accès des pauvres aux services sociaux de base, de valorisation du potentiel naturel et d'amélioration des conditions de vie.

Le quatrième axe préconise d'améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables, réduire les disparités de genre et promouvoir l'équité sociale.

La Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA), qui est en cohérence avec le DENARP, assigne au secteur agricole, y compris l'élevage, les objectifs ci-après :

1) Garantir la sécurité alimentaire

Cela passe par l'amélioration de la production de produits alimentaires pour couvrir le déficit existant, mais aussi par

l’amélioration des revenus, de manière à ce que même les couches les plus pauvres de la population aient accès à tout moment à une alimentation de qualité, en quantité suffisante.

Le renforcement des conditions de conservation des céréales et des produits frais carnés et de la pêche constitue un axe important pour cela.

Il sera en particulier mis l’accent sur des stratégies visant la diversification de la base productive et l'augmentation de la productivité et de la compétitivité des produits alimentaires locaux.

2) Augmenter et diversifier les exportations agricoles

Le cajou représente un avantage comparatif pour la Guinée-Bissau et il continuera à être, dans l'avenir, une composante essentielle des revenus des populations rurales.

Néanmoins, il est important de diversifier les exportations agricoles, y compris les produits animaux, afin d’éviter la dépendance excessive du marché du cajou.

3) Assurer la gestion rationnelle et la préservation des ressources agrosylvopastorales

Cet objectif vise à maintenir en état d'équilibre le capital national de ressources naturelles (forêts, sols, eau, biodiversité) à travers un niveau acceptable d'exploitation et la réalisation d'actions appropriées de préservation et de conservation.

En raison de la multiplicité des intervenants et des intérêts contradictoires à gérer, le Gouvernement développera l’inter-sectorisation entre les différents partenaires.

Le Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural développera de son côté une capacité de communication en vue de mobiliser tous les acteurs, notamment les communautés rurales.

4) Améliorer le cadre de vie des populations rurales : infrastructures de base, accès à l'eau potable et à l'assainissement notamment.

Pour le secteur de l'élevage il est prévu, à moyen terme, des actions dans les domaines de la santé, de l'alimentation et d'une amélioration de la gestion des animaux à cycle court.

Elles répondent essentiellement aux objectifs d'augmentation rapide de la production, en assurant une meilleure couverture sanitaire du cheptel, en améliorant l'alimentation animale et en mettant l'accent sur les élevages de cycle court afin de contribuer à l'augmentation des produits animaux dans l'alimentation des ruraux et des urbains.

On peut souligner également la nécessité d'une plus grande implication des bénéficiaires, surtout des femmes (qui ont un rôle important dans l'élevage de cycle court) et une meilleure responsabilisation du secteur privé, en amont et en aval, dans les activités de l'élevage, en particulier dans la commercialisation et la transformation.

Conformément aux nécessités du développement de l'élevage et de l'amélioration de la compétitivité, l'Etat se désengagera des activités productives du secteur de l'élevage, et il est prévu le début de la privatisation de certains services vétérinaires et des pharmacies vétérinaires du siège à Bissau et à l'intérieur du pays.

A l'analyse, il se dégage donc que le principal objectif assigné au secteur de l'élevage à travers ces deux documents de cadrage politique ont trait à une meilleure contribution à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire, avec une augmentation rapide de la production animale, mettant davantage l'accent sur les espèces à cycle court.

Tout en maintenant cet objectif sectoriel dans la Lettre de Politique de Développement de l'Elevage (LPDE) qui doit être en cohérence avec le DENARP et la LPDA, il est proposé dans le cadre de la LPDE, d'assigner au secteur deux autres objectifs importants, à savoir :

- ***Une participation plus importante à la lutte contre la pauvreté, à travers l'accroissement des revenus des éleveurs***

Cela suppose qu'en plus des efforts à consentir en vue de l'accroissement de la productivité et des productions animales, un accent particulier soit également mis sur l'amélioration de la compétitivité des produits d'élevage.

Il conviendra donc d'appuyer les filières de commercialisation et de transformation, en vue de leur permettre de s'adapter aux opportunités des marchés intérieurs et extérieurs, tout en améliorant leur niveau d'efficacité, de qualité et de compétitivité.

- ***L'amélioration des conditions de vie en milieu pastoral***

Cela passera résolument par une amélioration de l'accès aux services pastoraux et aux infrastructures de base en milieu pastoral.

Il conviendra également d'encourager et d'accompagner le développement d'activités complémentaires à l'élevage, ainsi que la génération de revenus non pastoraux.

La conception de mécanismes à même de protéger les éleveurs en situation de vulnérabilité contre les risques et chocs divers contribuera également à la réalisation de cet objectif.

IV. LES ATOUTS ET LES PROBLEMES MAJEURS AU NIVEAU DU SECTEUR

Les atouts et contraintes identifiées ici découlent essentiellement des enseignements tirés du recensement national de l'élevage, mais aussi de divers documents disponibles au stade actuel.

Il reste que le diagnostic mérite d'être approfondi.

4.1. Les atouts

- *L'importance du patrimoine cheptel et sa diversification*.

 Le pays dispose pratiquement d'un bovin par tête d'habitant, sans compter la contribution des autres espèces, qui sont présentes sur l'ensemble des régions.

- *L'existence de traditions pastorales affirmées, surtout dans les zones est et nord où est localisé l'essentiel du cheptel*. Les éleveurs peuls qui détiennent l'essentiel des bovins et des petits ruminants sont traditionnellement attachés à l'élevage et en ont une maîtrise certaine.

- *Les ressources pastorales sont importantes.*

 A côté du cheptel proprement dit, on a aussi des pâturages abondants, avec une bonne disponibilité de ressources fourragères et d'eau pour l'abreuvement du bétail, tout au moins pendant une bonne période de l'année.

- *Sur le plan sanitaire, la situation est relativement favorable, avec la maîtrise des grandes épizooties comme la peste bovine et la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB).*

 Pour la peste bovine en particulier, la Guinée-Bissau a été officiellement reconnue indemne par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) en 2006.

- *La demande en produits animaux est encore supérieure à l'offre, avec seulement une consommation effective par tête d'habitant et par an de 7,7 kg de viande et 6 litres de lait.*

 Il y a donc de bonnes perspectives pour l'accroissement des productions animales, non seulement pour la satisfaction de la demande intérieure, mais également en vue de la conquête de marchés extérieurs.

4.2. Les problèmes majeurs

- *Le manque de maîtrise des données statistiques au niveau du secteur.*

 A ce niveau, si on considère par exemple le recensement qui a été récemment effectué, on se rend compte que les effectifs animaux étaient, pour l'essentiel, jusqu'ici largement sous-estimés.
 Or, c'est la première base de planification du secteur.

 L'absence de données statistiques essentielles et le fait que la grande majorité de celles disponibles ne sont pas actuelles, ne permet pas d'avoir une bonne lisibilité au niveau du secteur.

 Elle ne favorise pas non plus la conception de bonnes politiques sectorielles, ni l'élaboration et la mise en œuvre de programmes susceptibles d'améliorer globalement les performances du secteur.

- *L'incidence encore importante de certaines maladies animales enzootiques, qui constitue un frein à l'amélioration des productions animales.*

 Les charbons bactéridien et symptomatique et la pasteurellose chez les bovins, la peste des petits ruminants et la pasteurellose ovine, la peste porcine africaine chez les porcs et la maladie de Newcastle chez les volailles entraînent encore

de lourdes pertes directes (mortalités), mais aussi indirectes (baisse des productions)

Or, en l'état actuel des choses, il n'y a véritablement pas d'actions prophylactiques organisées pour le contrôle de ces maladies.

- *La non disponibilité de produits vétérinaires sur le terrain.*

 La privatisation de certains services vétérinaires comme la distribution des produits vétérinaires, bien qu'inscrite dans la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA), tarde encore à être effective.

 En effet, l'installation de cabinets vétérinaires privés n'a pas encore démarré.

- *La faible organisation des éleveurs et des professionnels de l'élevage et leur manque de formation.*

 Rares sont les éleveurs affiliés à une organisation professionnelle.

 Ces derniers n'arrivent donc pas à entreprendre certaines actions qui ne peuvent pas être conduites à l'échelle de l'exploitation individuelle, encore moins à mobiliser des ressources conséquentes ou à bénéficier des appuis existants.

 La situation est comparable pour les autres catégories de professionnels du secteur.

- *L'insuffisance des infrastructures pastorales.*

 Les infrastructures pastorales existantes sont limitées et ne couvrent pas les besoins sur le terrain.

La plupart d'entre elles datent du temps colonial, et elles posent des problèmes de vétusté avancée.

- *Le manque d'opportunités de financement pour les éleveurs et les professionnels.*

 Le crédit fait défaut, avec l'absence de banques agricoles et de systèmes de financement décentralisés.

 Aussi, les systèmes de production sont-ils peu performants et l'offre de produits animaux limitée sur le marché, ce qui se répercute négativement sur les revenus des éleveurs.

- *La vétusté et le sous-équipement des services de l'élevage.*

 Les services de l'élevage disposent de locaux assez vétustes, ne permettant pas aux agents de travailler dans de bonnes conditions.

 Beaucoup de services, notamment les postes vétérinaires sur le terrain, ne sont même pas construits.

 Les équipements et moyens logistiques font également défaut, pour un service dont les missions nécessitent une mobilité permanente des agents.

- *L'insuffisance des cadres et techniciens de l'Elevage, eu égard aux missions dévolues*

 Les effectifs de cadres et techniciens de l'élevage sont nettement insuffisants, eu égard aux activités à réaliser sur le terrain.

 En conséquence, l'Etat n'arrive même pas encore à en libérer pour amorcer la privatisation de certains services vétérinaires et améliorer la prestation de services en faveur des éleveurs.

- *La non disponibilité de ressources régulières pour la conduite des programmes.*

 Les services de l'Elevage ne disposent pas de budget défini pour l'année, par rapport aux principaux programmes à conduire.

 Cela ne facilite ni une bonne planification ni un bon suivi des programmes.

V. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Tenant compte du niveau de connaissance actuel qu'on a du secteur, des objectifs qui lui sont assignés, mais aussi des potentialités et des contraintes, les orientations stratégiques proposées gravitent autour de quatre axes principaux :

Axe 1 : Amélioration des statistiques d'élevage et du pilotage sectoriel

Cette orientation vise à disposer d'informations actualisées sur les données structurelles relatives au secteur (les acteurs du secteur, leurs caractéristiques, les ressources pastorales, les atouts et potentialités ainsi que les contraintes).

L'amélioration globale des performances au niveau de l'élevage reste tributaire d'un bon pilotage sectoriel.

Or, un bon pilotage du secteur de l'élevage (à savoir, la définition de politiques sectorielles adaptées, de programmes et projets pertinents, ainsi que leur suivi et évaluation) est conditionné par la disponibilité de données statistiques fiables et actuelles.

Pour générer de telles statistiques, il faut disposer d'un système d'information performant, avec des enquêtes et évaluations permanentes et un suivi organisé.

Cela permettra d'avoir un référentiel technico-économique pour informer les éleveurs et les autres professionnels du secteur, mais aussi les investisseurs et les différents partenaires, y compris les partenaires techniques et financiers.

Tout compte fait, on aura une meilleure lisibilité au niveau du secteur.

De façon pratique, il s'agira de disposer d'une base de données sectorielle qui servira de point d'ancrage pour des requêtes et des analyses transversales à tout le secteur de l'élevage.

Aussi, conviendra t-il de se doter d'un système d'information intégrant les différentes sources de données sur l'élevage.

Parallèlement à cela, il conviendra d'entreprendre des actions allant dans le sens de l'affinement du diagnostic actuel sur le secteur.

Axe 2 : Renforcement du contrôle des maladies animales

Il est visé ici la réduction de l'impact négatif des maladies animales, à travers une meilleure maîtrise de la situation sanitaire sur le terrain.

L'amélioration de la couverture vaccinale constitue un bon moyen d'y parvenir.

Une meilleure maîtrise de la circulation des maladies animales, basée sur des systèmes de veille et de détection précoce, devra aussi être privilégiée.

Une disponibilité d'offre de services vétérinaires sur le terrain pourra également aider les éleveurs à mieux contrôler les maladies au niveau de leurs troupeaux, notamment à travers des actions préventives.

Axe 3 : Renforcement des capacités des professionnels de l'élevage

Le renforcement des capacités des professionnels du secteur constitue une orientation de premier plan.

Il concerne avant tout la structuration du milieu professionnel, à travers l'organisation des acteurs qui, de par les stratégies individuelles mises en oeuvre, arrivent difficilement à trouver des opportunités d'amélioration de leurs exploitations.

Une approche participative pourrait être développée dans ce sens et partir des terroirs pastoraux et agropastoraux (organisations de base) et évoluer vers les autres niveaux (organisations faîtières).

Cette structuration des acteurs sera d'ailleurs un cadre favorable pour le renforcement des capacités techniques, mais aussi en matière de planification et de gestion.

Axe 4 : Appui aux activités productives et à l'accès aux marchés

Il s'agit ici de mettre en place un cadre cohérent permettant aux éleveurs et aux agropasteurs d'améliorer la productivité de leurs exploitations et d'accroître les productions, mais aussi de permettre aux opérateurs de l'aval de présenter des produits de qualité sur le marché

Aussi, conviendra t-il de s'attaquer à la question de la disponibilité d'infrastructures pastorales et de mise en marché des produits.

La résolution de la question du financement des professionnels complétera le dispositif d'appui.

Elle facilitera aux éleveurs la conduite d'actions d'intensification des productions animales.

De même, les professionnels de la transformation et de la commercialisation pourront disposer de ressources pour mettre aux normes de qualité les produits qu'ils mettront sur le marché et gagner ainsi en compétitivité.

VI. PLAN D'ACTION PRIORITAIRE

En vue de mettre en œuvre les orientations ci-avant et d'améliorer globalement les performances au niveau du secteur, il est proposé de mettre en œuvre les actions suivantes

Par rapport à l'axe 1 : Amélioration des statistiques d'élevage et du pilotage sectoriel

(1) ***Affinement du diagnostic sur le secteur***, avec :

- L'organisation d'une enquête pastorale de base sur :
 - ✓ la productivité des troupeaux : paramètres zootechniques
 - ✓ la valorisation du cheptel et la commercialisation des produits: paramètres zoo économiques, circuits de commercialisation des produits d'élevage
 - ✓ les ressources pastorales et leur gestion : foncier pastoral, aménagement et gestion des pâturages, infrastructures pastorales
 - ✓ l'accès aux intrants
 - ✓ la micro économie pastorale
 - ✓ l'organisation des éleveurs et les autres professionnels
 - ✓ les possibilités d'appui existantes pour les professionnels, y compris les mécanismes de financement des activités d'élevage

- Le diagnostic approfondi des différentes filières animales, en vue de déboucher sur des plans d'action par filière

- La réalisation d'un recensement complémentaire du cheptel dans le secteur autonome de Bissau ; en effet, suite à des problèmes de coordination, cette zone, qui recèle pourtant l'essentiel des potentialités en matière d'élevage moderne, n'a pas été touchée par l'enquête.

- La réalisation d'une enquête rétrospective à Bafata sur les éleveurs et le bétail ayant transhumé à Oio entre Mars et Mai 2009, en vue de mieux préciser les effectifs de bovins et de petits ruminants au niveau de Oio et de Bafata.

- La réalisation d'un mini recensement centré sur les bovins à Biombo, dans l'optique de mieux cerner l'effectif pour cette espèce au niveau de cette région.

- La réalisation d'un mini recensement centré sur les porcs à Gabu, en vue de mieux préciser l'effectif pour cette espèce au niveau de cette région.

- Un décompte des équins dans les zones de prédilection comme Bafata et Gabu.

(2) Mise en place d'un système d'information sur l'élevage

Sur le plan pratique, il conviendra de :

- Faire le point des différents types d'information requis pour la prise de décision
- Constituer des bases de sondage sectorielles permettant l'exécution d'enquêtes permanentes sur l'élevage
- Organiser un système de collecte, de traitement et de diffusion régulière des informations pertinentes sur le secteur, avec en particulier un suivi de troupeaux et un suivi de marchés sur la base d'un échantillon ciblé
- Concevoir les applications informatiques

Tout cela nécessite de :

- Conduire une étude spécifique sur la mise en place du système d'information
- Former le personnel à la gestion du système d'information, mais aussi à la formulation des politiques et programmes et à leur suivi

- Réhabiliter les services techniques centraux et de terrain, y compris les laboratoires et construire les postes vétérinaires
- Prévoir des ressources pérennes (dotation budgétaire annuelle, négociation d'appuis par des partenaires sur la base de programmes convenus d'accord parties)

Par rapport à l'axe 2 : Renforcement du contrôle des maladies animales

(1) ***Organiser des campagnes de vaccination ciblées sur des maladies prioritaires***, avec un mécanisme de partage des coûts étudié avec les éleveurs.

Il conviendra d'engager des concertations avec les éleveurs en vue de convenir :

- des maladies pour lesquelles l'organisation d'une campagne de vaccination est justifiée
- des protocoles vaccinaux pour les maladies ciblées
- de la prise en charge des coûts : niveau de contribution des éleveurs et part à la charge de l'Etat.

Cela permettra, à terme, de renforcer l'immunité du cheptel par rapport à ces maladies et partant, de réduire l'impact négatif de ces maladies sur la productivité et la production animale.

(2) ***Redynamiser le réseau de surveillance épidémiologique des maladies animales*** (logistique, équipements de terrain) et impliquer davantage les éleveurs.

Cela contribuera à renforcer les systèmes en place pour la détection précoce des maladies animales et de lutter plus efficacement contre lesdites maladies, notamment celles émergentes et transfrontalières.

(3) ***Améliorer la disponibilité des intrants vétérinaires sur le terrain,*** notamment par la mise en place de dépôts décentralisés au niveau des principales zones d'élevage.

(4) ***Former un complément de cadres et techniciens vétérinaires*** en vue de favoriser l'installation de cabinets vétérinaires privés sur le terrain.

Par rapport à l'axe 3 : Renforcement des capacités des professionnels de l'élevage

(1) ***Organiser les éleveurs et autres professionnels de l'élevage***

La priorité sera d'appuyer dans un premier temps la mise en place d'organisations de base dans les zones d'élevage, à travers un processus participatif.

Et au fur et à mesure que ces organisations de base se consolideront, il pourra être envisagé une évolution progressive vers des organisations faîtières à d'autres niveaux)

(2) Former les éleveurs aux bonnes pratiques d'élevage

A ce niveau, il s'agit surtout de former les éleveurs aux thèmes techniques leur permettant de mieux organiser la conduite de leur exploitation (prophylaxie, alimentation, amélioration génétique, habitat, déstockage, interaction élevage-agriculture, etc).

(3) Former les professionnels de la transformation et de la commercialisation **sur les aspects liés à la qualité**, en développant et en validant avec eux des guides de bonnes pratiques d'hygiène en la matière et en les appuyant dans leur mise en œuvre.

(4) Former les professionnels et leurs organisations à la planification participative et à la gestion

Ici, la formation va surtout être orientée vers la fonctionnalisation des organisations et la conduite d'actions de développement sur des bases améliorées.

Le diagnostic et la planification participative serviront de support pour le renforcement des capacités.

(5) ***Mettre en place des cadres de concertation*** entre les acteurs, en vue de favoriser les échanges sur des sujets d'intérêt commun.

Il conviendra parallèlement, de développer les capacités de négociation des différents groupes d'acteurs.

Par rapport à l'axe 4 : Appui aux activités productives et à l'accès aux marchés

(1) ***Concevoir et mettre en œuvre un programme prioritaire d'infrastructures pastorales*** au niveau des principales zones d'élevage.

Les types d'infrastructures prioritaires à promouvoir pourraient concerner :

- Les infrastructures d'hydraulique pastorale :
 - ✓ forages
 - ✓ puits pastoraux
 - ✓ aménagement de mares et bassins de rétention
- Les parcs à vaccination du bétail
- Les magasins de stockage d'aliments du bétail

Dans un premier temps, il pourra être conduit une étude sur le terrain pour mieux préciser les besoins et cerner la faisabilité (types d'infrastructures en fonction des zones, coûts, systèmes de gestion, problèmes de maintenance, impacts induits, etc)

(2) ***Mettre en place des abattoirs modernes*** répondant aux normes internationales au niveau des grandes zones de consommation.

Ici aussi, une étude préalable permettra de dimensionner les abattoirs en fonction des localités et de prévoir des équipements adéquats.

(3) ***Mettre en place des centres de collecte et de transformation du lait*** au niveau des zones pastorales et des villes secondaires.

Des opérateurs privés pourraient être appuyés pour le montage de centres de collecte et de refroidissement du lait, ainsi que pour l'installation de mini laiteries (équipements subventionnés, fonds de roulement)

(4) ***Faciliter aux éleveurs l'accès aux intrants*** (détaxation, subventions, quotas spéciaux)

Des concertations pourraient être initiées sur cette question sous l'égide des services compétents de l'Etat, avec l'implication des divers acteurs concernés (éleveurs et leurs organisations, industriels, provendiers, etc).

(5) ***Concevoir un système de financement adapté à l'élevage*** (crédit de proximité avec le développement de caisses populaires d'épargne et de crédit et de mutuelles, fonds de crédit spécifiques à l'élevage).

A ce niveau également, une étude spécifique pourrait être commanditée en vue de mieux cerner les différents aspects de la question.

Le tableau ci-après récapitule le plan d'action prioritaire proposé :

Axe stratégique	Actions prioritaires	Période	Intervenants
Amélioration des statistiques d'élevage et du pilotage sectoriel	(1) **Affinement du diagnostic sur le secteur**		
	- Organisation d'une enquête pastorale de base	4ème trimestre 2009	DGE/PRESAR avec appui de consultants
	- Diagnostic approfondi des différentes filières animales	« « «	« « «
	- Recensement complémentaire secteur Bissau	« « «	DGE/PRESAR
	- Enquête rétrospective à Bafata par rapport à la transhumance de Mars à Mai 2009 à Oio	« « «	« « «
	- Mini recensement centré sur les bovins à Biombo	« « «	« « «
	- Mini recensement centré sur les porcs à Gabu	« « «	« « «
	- Décompte des équins dans les zones cibles	« « «	« « «
	(2) **Mise en place d'un système d'information sur l'élevage**		
	- Etude sur la mise en place du système d'information	1er trimestre 2010	Consultant/Appui PRESAR
	- Acquisition et installation du matériel	Fin 2010	MADR/DGE/Partenaires
	- Formation des agents au fonctionnement du système	Fin 2010	Consultant
	- Démarrage de la collecte des données	1er trimestre 2011	DGE/PRESAR
	- Formation de cadres ciblés à la définition et au suivi de politiques sectorielles	2ème trimestre 2010	DGE/PRESAR/Autres partenaires
	- Réhabilitation des services techniques	2010-2011	MADR/MEF/Partenaires
	- Dotation des services en ressources budgétaires pérennes	A partir de 2010	MADR/MEF
Renforcement du contrôle des maladies animales	(1) Concertation avec les éleveurs sur l'organisation des campagnes de vaccination	4ème trimestre 2009	DGE/Eleveurs
	(2) Mise en œuvre décisions consensuelles arrêtées	A partir de 2010	DGE/Eleveurs
	(3) concertation avec les professionnels sur la redynamisation du système national de surveillance épidémiologique	4ème trimestre 2009	DGE/Acteurs du système

	(4) Acquisition complément de moyens logistiques et d'équipements (5) Formation complément de vétérinaires et techniciens (6) Début installation des vétérinaires à titre privé	2010 2010-2015 2016	MADR/MEF/ Partenaires « « « DGE/vétérinaires privés
Renforcement des capacités des professionnels de l'élevage	(1) Mise en place des organisations de base (2) Mise en place des organisations faîtières (3) Concertation avec les professionnels sur les guides de bonnes pratiques (4) Formation des professionnels aux bonnes pratiques (5) Formation des organisations à la planification participative et à la gestion (6) Mise en place de cadres de concertation (7) Formation des organisations à la négociation	2010-2011 A partir de 2012 1er semestre 2010 2ème semestre 2010 2ème semestre 2010 2011 2011-2012	DGE/Appui du PRESAR « « « DGE DGE/personnes ressources Idem Idem Idem Idem
Appui aux activités productives et à l'accès aux marchés	(1) Etude de faisabilité d'un programme prioritaire d'infrastructures pastorales et de transformation (2) Recherche de financement (3) Mise en œuvre sur le terrain (4) Concertation avec les autorités sur la facilitation de l'accès aux intrants (5) Etude sur un système de financement adapté au secteur de l'élevage	2010 2011-2012 A partir de 2012 1er semestre 2010 2010	MADR/MEF/DGE/PRESAR/ Autres partenaires « « « « « « DGE/services techniques/MADR/MEF MADR/MEF/DGE/PRESAR/ Autres partenaires